

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Master des Professionnels de Santé s'adresse à toutes les professions de santé exerçant en France et en Outre-Mer, licenciées à la Fédération Française de Golf et possédant un certificat médical, leur permettant de participer à des compétitions sur l'année 2024.

Le Master se déroulera selon un calendrier comprenant 13 qualifications régionales et une finale nationale.

IMPORTANT : l'utilisation d'une voiturette n'est autorisée que sur présentation d'un certificat médical.

● Formule de jeu

Individuel. Stableford brut et net. Départ en shotgun. Les hommes partiront des boules jaunes et les femmes des boules rouges. Deux séries : 0-18 et 19-35. Au delà de 35 d'index et jusqu'à 45 d'index maximum, celui-ci sera ramené automatiquement à 35.

● Dotation

Le premier brut et les deux premiers net de chaque série. Concours de drive et concours de précision hommes et femmes.

● Qualifiés pour la finale

3 qualifiés, le premier brut et le premier net en 1ère série (si moins de 10 participants dans une catégorie, un seul qualifié) et le premier brut en 2ème série.

NOUVEAU : parmi les 13 qualifications figurant au calendrier 2024, toutes celles qui comporteront un nombre de joueuses inscrites supérieur à 10, (excepté celles qui seront dans la catégorie hors compétition) donneront lieu à un classement regroupant les deux Master et toutes les séries confondues, pour récompenser la première au classement Brut, en la qualifiant pour la Finale 2024 qui aura lieu au Golf de la Boulie.

● Date limite d'inscription

5 jours avant chaque épreuve.

